

M. BANCROFT (Selkirk) : Monsieur l'Orateur, plusieurs honorables députés ne cessent de conseiller à l'agriculteur de l'Ouest de mettre fin à son agitation en faveur de droits moins élevés, de tarifs de transport plus modérés, de l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson, et de tourner son attention vers la culture mixte. A leurs yeux c'est là que réside la solution de toutes ses difficultés. Par exemple, mon honorable ami de Nainaimo (M. Dickie), qui représente une circonscription renommée pour son industrie de saumon en conserves, a dit il y a quelques jours que les cultivateurs de l'Ouest devraient abandonner la consommation des conserves et se livrer à la culture mixte. D'autres nous ont suggéré de suivre l'exemple de cette grande province de la culture mixte, celle de Québec. Toutes ces suggestions dénotent une ignorance absolue de la situation agricole de l'Ouest. Elles sont fausses et de nature à induire en erreur. Je vais m'efforcer de le prouver dans le peu de temps que j'occuperai l'attention de la Chambre cet après-midi.

J'ai sous la main un état comparatif de la production des bestiaux du Manitoba et de Québec en 1923 :

Année 1923	
Bestiaux et produits de la laiterie—Québec et Manitoba	
Québec.. . . .	361,651 ou .145 par tête d'habitant
Manitoba.. . . .	362,407 ou .604 " "
Bestiaux	
Québec.. . . .	1,781,751 ou .75 " "
Manitoba.. . . .	691,711 ou 1.15 " "
Moutons	
Québec.. . . .	822,997 ou .35 " "
Manitoba.. . . .	93,162 ou .15 " "
Pores	
Québec.. . . .	797,726 ou .34 " "
Manitoba.. . . .	291,236 ou .48 " "
Volailles	
Québec.. . . .	6,482,256 or .82 " "
Manitoba.. . . .	3,289,051 or 5.48 " "
Œufs	
Québec, 26,672,975 la douzaine ou 11.5 la douzaine par tête d'habitant.	
Manitoba, 13,811,350 la douzaine ou 23.5 la douzaine par tête d'habitant.	
Produit de la laiterie	
Québec.. . . .	\$34,017,996 ou \$14.40 par tête d'habitant
Manitoba.. . . .	10,576,407 ou \$17.60 " "

En 1922, le Manitoba a produit 3,041,712 livres de miel. Le rendement du miel augmente avec beaucoup de rapidité dans cette province et il est à remarquer que cette denrée est de la plus haute qualité qui soit connue sur le continent de l'Amérique septentrionale. Récemment le Manitoba a reçu de la Caroline du Nord un chargement de quarante millions d'abeilles valant \$10,000. Voici des statistiques concernant la valeur approximative de la grande culture en 1923 :

Grande culture au Manitoba en 1923	
Blé.. . . .	24,807,000 boisseaux
Avoine.. . . .	19,181,000 "
Orge.. . . .	10,533,000 "
Seigle.. . . .	2,617,000 "
Grains mixtes.. . . .	134,000 "
Lin.. . . .	2,511,000 "
Pommes de terre.. . . .	2,241,000 "
Navets.. . . .	694,000 "
Foin et trèfle.. . . .	3,245,000 tonnes
Luzernes.. . . .	133,000 "
Mais de fourrage.. . . .	987,000 "

En sus de cette production, la culture des fruits s'accroît rapidement au Manitoba. Lisgar produit assez de pommes pour en faire un commerce et les petits fruits sont en grande abondance dans toutes les parties de la province. Ils promettent de devenir l'une des branches les plus importantes de l'agriculture du Manitoba.

Permettez-moi maintenant de vous donner des chiffres indiquant les revenus d'autres industries de cette province en 1921 :

Production industrielle du Manitoba en 1921	
Pêcheries.. . . .	\$ 1,023,187
Production minérale.. . . .	2,258,942
Fourrures.. . . .	1,679,812
Bois de construction.. . . .	1,461,466
Manufactures.. . . .	123,470,393

Cela étant, monsieur l'Orateur, je me demande comment on peut accuser le Manitoba d'être limité à une seule source de revenus. Je tiens à faire observer que la production du Manitoba n'a guère de rapports, si même elle en a, avec la situation dans laquelle les habitants de cette province se trouvent placés aujourd'hui. J'oserais dire qu'elle est une des plus déplorables et des plus précaires dont ils aient jamais été témoins et qu'elle n'est pas loin d'un désastre. Le problème pour le Manitoba ne concerne pas tant la production de ses richesses ou les diverses formes de sa production qu'une distribution plus égale des produits.

Afin d'améliorer l'état de choses qui existe aujourd'hui dans l'Ouest il faut établir un système de crédit moderne et facile, propre à l'agriculture. Le rapport du Dr H. M. Tory montre d'une façon très détaillée les mesures qui ont été prises pour la solution de ce problème dans d'autres pays. La solution du problème des crédits agricoles au Canada est d'un besoin urgent. Si le premier pas dans la voie de la réhabilitation de l'agriculture est l'abaissement du coût de la vie et de la production, le deuxième consiste sans contredit à rendre l'agriculture rémunératrice par la création d'un mode de crédit qui permettra à plusieurs milliers de cultivateurs de s'acquitter de leurs dettes d'après quelque système de consolidation. Les conditions au Canada ne sont peut-être pas tout à fait semblables à celles qu'on rencontre ailleurs, mais notre défaut de crédit